

DISPENSÉ DU TIMBRAGE

ST ETIENNE GD POSTE

Mai 2019

N° 603



Déposé le 29/05/2019

EDITO *La CFDT se fait entendre*

Depuis des mois le gouvernement méprise les organisations syndicales et les corps intermédiaires, entretenant l'illusion d'une relation directe avec le peuple.

Nous avons vu le résultat : des manifestations, des violences, des gens désespérés de ne pas avoir de réponses à leurs insatisfactions individuelles.

Pour calmer le jeu le Président de la république, arcbouté sur ses principes, a fait des cadeaux de fin d'année, sans résoudre à long terme les questions de répartition des richesses, du pouvoir de vivre, des disparités territoriales et de l'urgence écologique.

Les semaines et les mois passant, le premier ministre et le Président de la république décident de rencontrer en mai 2019 les corps intermédiaires et les syndicats, ce que réclamait la CFDT dès novembre 2018.

La CFDT n'est pas seule à lutter contre les injustices sociales et pour une transition écologique porteuse d'espoir pour mieux vivre dans notre société mondialisée. La CFDT, CFTC, UNSA, les seize associations des « Place de la république » partagent 66 propositions pour un pacte social et écologique. Il n'est pas exclu que d'autres nous rejoignent sur ces bases :

- Réinventer le « bien commun ». Donner à chacun le pouvoir de vivre dans un cadre commun protégeant notre avenir et celui de nos enfants
- Remettre l'exigence de solidarité et de justice sociale au cœur de l'économie. Mettre l'écono-

mie au service de l'humain et non l'humain au service de l'économie

- Préparer l'avenir en cessant de faire du « court terme » le début et la fin des politiques publiques
- Partager le pouvoir pour que chacun prenne sa part dans la transformation de nos vies.



Ainsi sur le thème du bien commun, nous revendiquons « un bouclier de services publics » dans les territoires. Un accompagnement humain systématique pour l'exercice des droits et la création de maisons des services publics et de centres de santé.

Le Président de la république a dû entendre puisque dans son discours post « Grand débat » il a annoncé la généralisation de maisons de services publics dans chaque canton. En 2018 il prévoyait seulement une centaine de centres de santé sur toute la France.

Sur la défense du service public le gouvernement remet en cause son projet de supprimer 120 000 fonctionnaires mais il maintient ses projets de réforme des statuts précarisant les personnels au détriment de la qualité des services publics. **L'unité des organisations syndicale manifestant dans toute la France le 9 mai a été un succès.**

Retraités nous avons connu des attitudes différentes de quelques organisations syndicales exigeant notre soumission à leurs dates et mots d'ordre d'action, sans possibilité de dialogue .../...

Sommaire

- P 1 Edito
- P 2 Brèves
- P 3 Congrès UCR
- P 4 Bordeaux
- P 5 Débat UTR
- P 6 AG St Chamond / Santé
- P 7 AG FEP 42
Rapport Libault
- P 8 Inter syndicale
- P 9 Europe
- P 10 Migrants
- P 11 Palestine
- P 12 Infos Décès

Suite Edito

Nous continuerons d'œuvrer pour construire une inter syndicale capable d'obtenir la ré indexation de l'ensemble des pensions sur le coût de la vie et des salaires. CFDT nous avons obtenu une revalorisation substantielle du minimum contributif et nous continuons d'exiger la revalorisation de toutes les pensions. La pension n'est pas une aide sociale de solidarité qu'attribue l'Etat, mais le fruit d'un contrat social intergénérationnel.

Le rôle de l'Etat est d'être garant du fonctionnement équitable de la Sécurité sociale. Il ne doit pas détricoter les droits sociaux acquis et entretenir la division parmi les citoyens en opposant actifs et retraités.

L'appauvrissement des retraités dont le plein effet se sentira dans les années futures n'est pas une solution au défi démographique. La répartition des richesses ne doit pas s'effectuer par des mesures discriminatoires, mais par la fiscalité. Les pensions élevées et les hauts revenus doivent être taxés de manière identique.

Chantal BLAES

DES DONS POUR RECONSTRUIRE NOTRE-DAME DE PARIS

Ironiquement, la *Fondation Abbé Pierre* a tweeté : « Merci Kering, Total et LVMH pour votre générosité : nous sommes très attachés au lieu des funérailles de l'abbé Pierre. Mais nous sommes également très attachés à son combat. Si vous pouviez abonder 1% pour les démunis, nous serions comblés ».

J. P. Gourgaud (CFDT FCE) dans *Le Progrès* : Sidération et consternations devant la destruction heureusement partielle de Notre-Dame de Paris (...). Que les très gros donateurs soient remerciés bien que les sommes débloquées en l'espace d'un instant sidèrent elles aussi le petit épargnant. Très honnêtement, qu'en pensent les présidents du Comité catholique contre la faim et pour le développement et des Restos du Cœur qui recherchent perpétuellement « 100 balles » pour subvenir aux urgences de millions de personnes au fond du trou. Mais bien sûr qu'il faut malgré tout sauver Notre Dame.

ATTAQUES DE LOCAUX CFDT EN RÉGIONS

Des dérives qui doivent être condamnées

Dans le prolongement des manifestations du 5 février, la CFDT a été la cible d'insultes et d'attaques contre ses locaux et, plus grave, contre ses militants, à Marseille et à Dijon. A Dijon, les individus en question étaient même cagoulés.

Ces dérives fascisantes doivent être largement condamnées ; aucune divergence ni aucune colère ne peuvent justifier ces violences. La CFDT portera plainte pour que la lumière soit faite sur ces agissements intolérables.

La CFDT ne se laissera pas intimider et continuera de défendre l'intérêt des salariés et de faire vivre le débat démocratique.

L'ensemble de la CFDT exprime son soutien et sa solidarité avec les militants de l'Union Départementale de Marseille et de l'Union territoriale de Dijon.

ACTES ANTISÉMITES

Indignation et colère

Une inscription sur une vitrine rappelant les heures les plus sombres du nazisme, le recouvrement par une croix gammée du visage de Simone Veil figure remarquable de l'engagement démocratique et survivante des camps de l'horreur, le tronçonnage des arbres plantés en hommage à Ilan Halimi assassiné parce qu'il était juif.

Inadmissible et insupportable !

Alors que ces actes antisémites connaissent en France une augmentation terriblement préoccupante, la CFDT dénoncera sans relâche, avec indignation et colère, ces actes qui portent atteinte à l'essence même de notre pacte républicain.

La Commission exécutive de la CFDT



L'UTR LOIRE A PARTICIPÉ AU CONGRÈS UCR À BORDEAUX

Après plusieurs réunions de Bureau élargi, l'UTR avait proposé 16 amendements à la résolution d'orientation. 8 amendements ont été intégrés et 7 rejetés.

Le Conseil UTR du 29 avril 2019 a mandaté la délégation au congrès UCR. Proportionnellement à notre nombre d'adhérents le règlement nous a attribué 6 délégué.e.s . Chantal FOUILLAND, Marie Thérèse JAMPY, Jean Paul MASSE, Bernard ROCHE, Alain SABOT, Christine VIDAL. Chantal BLAES y participe au sein de la délégation URR Aura, Charles SASSO en tant que membre du Conseil UCR.

Le Conseil a émis un avis sur les 4 amendements soumis au débat, laissant la délégation se prononcer après les expressions favorables ou non sur ceux-ci. Sur la place et le rôle des EHPAD (favorables), sur l'opération « Partage de toit » (défavorable), sur le périmètre des UTR (majoritairement contre), sur le changement d'appellation des UTR (contre).

Sur le rapport d'activité et rapport financier l'UTR répartira ses mandats : 85% Pour et 15% Contre. Sur la résolution d'orientation : 90% Pour et 10% Contre. Sur les statuts il y a 10 propositions d'amendement. L'UTR se prononcera sur le 2 à 75% Pour et 25% Contre, sur les autres amendements à 100% Pour. Sur l'ensemble 95% Pour et 5% Contre. Pour la commission de contrôle financier l'UTR soutien Roger BOURRET de l'URR Aura. Pour l'élection du Bureau UCR nous soutiendrons notre candidat Charles SASSO.

Résumé de l'intervention de Jean Paul Masse sur le rapport d'activité :

L'intervention de l'UTR 42 porte sur nos actions revendicatives et notre implication dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes, la défense de l'accès aux soins, les dépassements d'honoraires, et la mise en place d'une complémentaires santé, le département de la Loire étant le berceau de la Mutualité.

Une place importante est laissée à la mise en place du CDCA, qui a été facilité par la volonté des politiques ligériens. Les mandatés Cfdt participent pleinement aux différentes commissions mises en place et en sont souvent les moteurs.

Les militants et adhérents de l'UTR 42 apprécient les informations données par « Fil Bleu » et « Retraité militant ».



En direct de Bordeaux

Dominique FABRE a présenté le rapport d'activité et **Yannick Le Coroller** le rapport financier.

Extrait des interventions des délégués, certains regrettent que la Cfdt n'ait plus de structure représentant les usagers contrairement à la CGT et FO, l'UFR FGA évoque l'absence d'unité syndicale, une UTR demande que le minimum contributif porté au Smic soit accordé pour les pensions déjà liquidées. Le gouvernement a encouragé le populisme et n'a pas reconnu les corps intermédiaires.

Les moyens fournis par l'UCR sont très appréciés particulièrement la formation, le guide des retraites, les techniques de communication notamment le numérique.

Gilbert JEROME a présenté les modifications statutaires de l'UCR. Elles concernent les dispositions générales, la constitution, le fonctionnement, le financement et les dispositions diverses. Les dix amendements ont été votés un par un à plus de 90%.





TABLE RONDE « Quel avenir pour l'accompagnement du grand âge »

Michèle DELAUNAY (Ministre de 2012/2014), **Bernard ENNUYER** sociologue, **Florence LEDUC** (Aidants), **Pascal CHAMPVERT** (AD-PA), **Bruno LAMY** et **Yves VEROLLET** (CFDT).

Il faut porter son âge avec fierté, vieux est péjoratif. Connotation négative du retraité, pensionné c'est mieux. Le vieillissement est une chance, mais si on parle finance ça coûte cher, 1 ou 2 points de PIB, est-ce si important ! Permettre de vivre dignement chez soi et organiser la perte de l'autonomie. Aide aux aidants pour la santé de l'aidant. Bouquet de services à domicile. Action sur le logement. Revalorisation du personnel EHPAD, possibilité de changer de métier. Très bon rapport Libault, mais qu'en fera le gouvernement ?

Dominique FABRE a répondu aux interventions sur le **rapport d'activité**. 40% de femmes sont intervenues. 1111 amendements avaient été déposés par les UTR. Les résultats obtenus ne doivent rien aux gilets jaunes mais à notre action du 4 octobre 2018. Si CSG individualisée et non familiarisée ce serait une perte pour les retraités aux faibles revenus. Le CDCA est un lanceur d'alerte sur le mauvais fonctionnement de certains départements. Il existe une association des usagers à laquelle participe la CFDT, l'UCR à d'autres champs d'activité. Limiter la maltraitance nécessite plus de personnel, le projet « Humanitude » est intéressant. L'objectif de développement de 10% repose sur l'efficacité des transferts. Importance des actions de proximité pour lutter contre la fracture numérique. Regrets concernant les problèmes avec l'intersyndicale des 9 vu leur intransigeance, donc action auprès des parlementaires.

Rapport d'activité adopté : Pour 89,22% Contre 10,78%

Rapport financier adopté : Pour 98,37% Contre 1,63%

Elections : Roger BOURRET de l'URR Aura est élu à la commission de contrôle financier

Elections au Bureau UCR : l'ensemble du collège B (commission exécutive UCR) est élu.

Charles SASSO URR Aura (UTR Loire) est élu 99,37%

RÉSOLUTION GÉNÉRALE présentée par **Yves VEROLLET** et **Marie Solange PETIT**

Petite musique actuelle inaudible, deux catégories de citoyens, les actifs et les inactifs qui doivent financer le social et coûter moins cher. Les retraites ne sont pas des aides sociales mais des droits acquis, la stigmatisation de retraités nantis est inaudible. Retraités engagés dans la société, solidaires et soutiens des anciens et des petits enfants.

Amendements en débat : **A 1** : évolution Ehpads P 98,6% C 1,40%. **A 2** : Partage de toit P 49% C 51%

A 3 : modification périmètre UTR P 13,60% C 86,40%. **A 4** : appellation UTR P 14,63% C 85,37%.

Résolution générale adoptée : Pour 89,15%
Contre 10,85%.

MOTION D'ACTUALITÉ

Exigeons la ré-indexation des pensions de tous les retraités dès 2020.

C'est pourquoi nous exigeons la ré-indexation de toutes les pensions dès 2020 et des mesures de rattrapage pour la perte de pouvoir d'achat subie en 2019.



La délégation régionale AURA

L'UTR A PARTICIPÉ AU GRAND DÉBAT NATIONAL

L'UTR CFDT de la Loire, en partenariat avec l'Union Territoriale Interprofessionnelle et les syndicats ligériens a organisé le 28 février 2019 de 18 à 20 h un grand débat dans le cadre des dispositions « Macron » dans la salle du théâtre de la Bourse du Travail de Saint Etienne. Les associations « Place de la République », la CFTC, UNSA qui étaient en principe coorganisateurs ont fait circuler l'information dans leurs réseaux.

Une soixante de militants CFDT a participé à celui-ci. La parité était respectée, mais il est dommage que peu de militants actifs y aient participé. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié salle 55 dans les locaux de l'UTI 42/43.

Jean Paul MASSE

Quatre thèmes y ont été abordés. Le pouvoir d'achat et l'emploi, la fiscalité, l'accès aux soins et l'écologie.

Résumés des débats présentés par *Chantal BLAES*.

POUVOIR D'ACHAT/TRAVAIL EMPLOI

1 - **Pouvoir d'achat** : ce qui rentre au budget, moins ce qu'il doit payer, d'où l'importance des dépenses contraintes. TVA sur les dépenses de premières nécessités. CSG, Impôts ...

Pouvoir d'achat et reste pour vivre ?

Comment mieux répartir les richesses produites
Inégalités de salaires hommes/femmes, répercussions sur les retraites. *Revenu universel !* Qui payera ?

2 - **Travail ou non travail** : extension de la notion de travail autre que production de richesse. Sortir de ce schéma ? Importance sociale du travail.

Précarité et conditions de travail. Pénibilité, formation professionnelle. Souffrance au travail, impact du numérique.

FISCALITÉ

Injustices dans la répartition du poids de l'impôt entre citoyens et employeurs. Clarification sur le but des prélèvements et leur destination entre ce qui relève des cotisations sociales, de l'impôt (TVA, sur les revenus, CSG ...)

Plus de justice fiscale nécessite une remise à plat de toute la fiscalité.

ACCÈS AUX SOINS

Notre système de santé doit assurer une égalité de soins sur tout le territoire.

Répartition de maisons de santé sur le territoire pour désengorger les hôpitaux. Pénurie de médecins généralistes. Délais d'attente pour obtenir des rendez-vous chez les spécialistes.

Dépassements d'honoraires qui impliquent l'adhésion à une mutuelle santé.

Solidarité dans la prise en charge des personnes âgées et handicapées par la loi dépendance qui doit compléter la loi ASV de 2015. Le détournement de la contribution additionnelle solidarité autonomie au détriment de la CASA repose la création du 5ème risque de sécurité sociale.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Positif : des transports peu polluants à des prix abordables. Aides pour l'isolation des logements. Progression des circuits courts et bios dans l'alimentation.

Négatif : inégalité territoriale dans les moyens de transport. Incohérence des aides pour les personnes captives des transports.

Propositions : entreprises, puissance publique, individus doivent prendre leur part de solution, changer leurs habitudes, prioriser les circuits courts. Prioriser les déplacements collectifs, taxes dissuasives sur les carburants. Isolation des logements.

SERVICE PUBLIC

Positif : présence de maisons de service au public en zone rurale concentrant des services et aides aux démarches administratives et sociales.

Négatif : une loi est proposée sur la réforme de la fonction publique alors que la synthèse et les conclusions du « Grand débat » en cours ne sont pas connues.

Propositions : développer la création de maisons de santé réparties sur le territoire pour lutter contre les déserts médicaux et éviter d'engorger les urgences des hôpitaux.

Développer les maisons de service au public avec accompagnement humain pour plus d'équité entre les citoyens et remédier à la fracture numérique.

ULR Saint Chamond l'assemblée générale s'est tenue le 11 mars 2019 à la Bourse de Saint Chamond avec la participation d'une trentaine d'adhérents.

Chantal BLAES a présenté le rapport d'activités 2018 soulignant la forte activité revendicative :

Action santé sociaux CFDT le 15 mars et le 22 mai.

Action hausse CSG : distribution de tracts le 14 juin, réunion publique à Saint Chamond le 1er juin.

Action « non à la fermeture de la maternité » avec la présence d'adhérents CFDT dans les cortèges.

Action CSG : tracts sur le marché et manif le 4 octobre à Saint Etienne.

Fin d'année marquée par l'irruption des gilets jaunes ; participation de militants CFDT de Saint Chamond au grand débat organisé par l'UTR le 28 février 2019 à la Bourse du travail de Saint Etienne.



Chantal BLAES annonce, lors de l'AG, son départ du poste de secrétaire de l'ULR de Saint Chamond pour celui de secrétaire de l'UTR. Dans la foulée le Conseil se réunit et nomme Bernard ROCHE nouveau secrétaire de l'ULR de Saint Chamond.

Un temps de convivialité avec tirage des rois et verre de l'amitié a clôturé l'AG. *Bernard ROCHE*

Une quarantaine de personnes de l'Ondaine, du Gier, de Saint Chamond, des Métaux ont fait honneur à la traditionnelle soupe aux choux organisée par l'ULR de Saint Chamond à la Croix de Montvieux le 26 mars 2019.

COMMISSION SANTÉ UTR du 8 avril 2019

Une formation inter CVS aura lieu les 14 et 15 novembre 2019 à Lyon.

Pétition FERPA concernant les personnes âgées à signer sur le site CFDT.

Colloque santé des migrants le 14 juin, info transmise par François Ribeyron de la COMEDE.

Deux documents sur les « directives anticipées » un pour les malades, un pour ceux en bonne santé.

CDCA activité des mandatés CFDT dans les commissions : suivi du schéma régional (PRS) ; habitat ; droits des usagers (présentation des protections juridiques) ; aide aux aidants.

Demande CFDT de répertorier les CVS dans les établissements de la Loire.

Proposition d'un inter CVS composé de militants siégeant dans les divers CVS. Certains EPHAD n'ont pas de représentants de salariés.

Christine VIDAL s'est présentée pour le CTS.

Le bureau du CDCA Loire fonctionne avec les deux structures PA et PH.

Nouvelle direction à la MLA. Directeur issu de la

Sauvegarde et UDAF.

Proposition d'intervenir auprès des élus sur le schéma départemental.

Réforme de la perte d'autonomie

La CRDS arrive à son terme en 2024. La CFDT propose son prolongement pour un financement solidaire.

Le rapport de Dominique Libault propose un effort financier de la nation pour couvrir ce risque. La CFDT soutien cette proposition.

Des financements complémentaires sur les droits de succession pourraient être envisagés.

Problème de recrutement, aides soignants.

Les résidents des EPHAD paient le logement et l'investissement dans le prix de journée.

CVS Conseil de vie sociale. FERPA Fédération européenne des personnes âgées. COMEDE !! CDCA Comité départemental citoyenneté autonomie. EHPAD Etablissement hospitalier personnes âgées dépendantes. CTS Conseil territorial de santé. PA Personnes âgées. PH Personnes handicapées. MLA Maison loire autonomie. UDAF Union départementale des associations familiales. CRDS Contribution au remboursement de la dette sociale.

SSR - FEP 42 - CFDT Compte rendu de l'assemblée générale du jeudi 24 janvier à Saint Etienne.

Bernadette DIDIER accueille les 32 participants, 6 s'étant excusés.

Le bureau de la SSR souhaite une très bonne année à tou(te)s, malgré les multiples interrogations sur le futur. Mais comme le dit si bien Aimé Césaire « *C'est quoi une vie d'homme ? C'est le combat de l'ombre et de la lumière, la lutte entre l'espoir et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur* ».

Rapport moral (Marie Denise Massardier). Rappel des différentes rencontres de la SSR-FEP 42:

29 janvier 2018 : AG, bilan moral et financier et reconduction du bureau. Retour sur les inquiétudes et actions des actifs et retraités (cartes pétitions contre l'augmentation de la CSG). Intervention du CDAFAL 42 (conseil départemental des associations familiales laïques de la Loire) sur les perturbateurs endocriniens.

29 mars 2018 : journée rencontre à Lyon entre la SSR FEP 42 et la FEP 69, avec conférence-débat animée par André Soutrenon, directeur des chroniques sociales, sur l'articulation « bénévolat-salariat ». Après-midi, visite guidée d'une partie du musée des Confluences.

28 mars et 7 novembre 2018 : A. Tardy, B. Didier, M.D. Massardier, ont participé au Conseil syndical FEP 42 (actifs) sur les élections CCM, le congrès confédéral de Rennes, la réforme de la voie professionnelle dans les lycées.

16 novembre 2018 : conférence sur « La fin de vie, si on en parlait ? ».

Nos représentants : André TARDY à l'UFR, Bernadette DIDIER, Marie Thérèse JAMPY au bureau UTR et André TARDY au conseil. Elisabeth FARGEAS à APICIL AGIRC-ARRCO. Le bureau de la SSR est reconduit, mais il est fait appel à candidatures.

Informations augmentation des retraites complémentaires et Sécu. Procédure pour accéder au compte retraite.

27 mars 2019 : rencontre d'information avec 26 futurs retraités sur les retraites et estimation de leur montant avec M Th Jampy et Elisabeth Fargeas.



Journée culturelle à la Bâtie d'Urfé et à Pommiers rassemblant 47 participants.

PERTE D'AUTONOMIE - RAPPORT LIBAULT de l'ensemble du système de protection sociale.

Dans sa déclaration du 24 avril 2019, la CFDT Retraités salue les propositions du rapport Libault pour améliorer la prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre d'un nouveau risque de protection sociale.

La recommandation d'un financement public supplémentaire de 6,2 milliards d'euros par an dès 2024, et de 9,2 milliards par an dès 2030, nous paraît à la hauteur de l'enjeu.

La CFDT Retraités maintient sa revendication d'un financement universel basé sur la solidarité nationale.

Elle s'opposera à d'autres propositions de financement, comme le recul de l'âge de départ à la retraite, l'instauration d'une nouvelle journée de solidarité ou la fin des 35 heures, mesurent qui soumettent aux seuls arbitrages budgétaires le devenir

La CFDT Retraités appelle à suivre les préconisations du rapport et s'inscrira avec la Confédération dans les concertations qui s'organiseront dans le cadre du futur projet de loi « grand âge ».

LA RÉ-INDEXATION DES PENSIONS s'impose pour tous les retraités. La retraite quel que soit le niveau, résulte des efforts contributifs en lien avec la carrière.

La CFDT Retraités revendique le retour à une pleine et entière indexation des pensions en 2020. Afin que les retraités ne soient pas définitivement exclus des bénéficiaires de la croissance, les retraites doivent évoluer en fonction des salaires. Pour les retraités qui ont effectué une carrière complète au Smic le minimum de pension doit être équivalent à 100% du Smic net.

L'INTER SYNDICALE RETRAITÉS REÇUE À L'ÉLYSÉE

Reçues à l'Élysée début avril 2019, l'intersyndicale et l'Association des directeurs au service des personnes âgées ont rappelé les besoins immédiats exprimés depuis janvier 2018 par les professionnels, pour partie confirmés par le rapport Libault.

Après avoir déposé les 35000 cartes-pétitions et 800 motions signées au cours des dernières semaines, les organisations ont réaffirmé la création dès 2019 de 40000 emplois pour la filière Grand âge et l'application d'un salarié par résident.

Sortie URR « L'Ardèche et l'histoire »

Sortie prévue sur 2 jours. Départ en car de Lyon Part Dieu pour visiter l'Ardèche et l'histoire.

Hébergement au domaine de Lou Capitelle à Vogüe en chambre double ou simple avec supplément de 15 €.

Départ de Lyon Part Dieu en car à 9h30 (ramassage vers 11h15 à la gare TGV de Valence) et arrivée à Alba la romaine.

Repas sur le site d'Alba et dans l'après midi du 3 octobre visite du site d'Alba. Départ pour Lou Capitelle, arrivée vers 17h30. Installation, piscine ou hammam ou promenade. Repas vers 19h30.

En soirée, animation ou débat avec le syndicat Drôme-Ardèche.

Le 4 octobre après le petit déjeuner, départ à 9 heures pour la grotte Chauvet (visite en 2 groupes) avec repas sur place. Départ à 16 heures pour Lyon pour arriver vers 18 heures.

Le prix est de 140 € par personne (tout compris), 155 € pour chambre seule (limité à 6 places). L'URR prend en charge les frais de transport.

Le nombre de participants est limité à 61 (capacité du car). L'URR se charge de répartir harmonieusement les places.

Pour l'UTR Loire inscriptions avant le 20 juillet 2019 auprès de

Jean Paul MASSE : janpolmasse@yahoo.fr



Association d'aide à domicile, PLEIADES, gère divers services d'aide à la personne.

Le conseil d'administration est composé de militants dont la majorité est issue de la CFDT. Engagés et responsables,

ils militent pour l'amélioration de la prise en charge des personnes à partir du domicile, vers les structures adéquates en respectant les choix de vie de chacun : famille, personnes âgées, handicapés,

Ils sont vigilants à l'application du droit du travail et à la convention collective, au respect de tous les salariés et à leurs vies privées ;

Les difficultés financières sont nombreuses et la concurrence du secteur privé lucratif rude.

Si vous avez des besoins, n'hésitez pas, contactez PLEIADES, nous sommes présents sur tout le département.

APA, Caisses de retraités... **Séniers**

- Aide à l'autonomie
- Courses - Repas
- Accompagnement à la mobilité
- Aide à la vie quotidienne...

Handicap **PCH, mutuelles, assurances...**

- Aide à l'autonomie
- Courses - Repas
- Accompagnement à la mobilité
- Aide à la vie quotidienne...

APA, PCH, mutuelles... **Pléiades Services**

- Téléassistance
- Transport accompagné
- Animations...

Pléiades vous accompagne dans toutes vos démarches
04 28 21 03 00
contact@pleiades42.fr

Une centaine de personnes ont participé le 29 février 2019 à la **Journée d'information régionale sur l'Europe** à la Bourse du travail de Lyon.

Christian JUYAUX, conseiller CFDT au CESR Aura, a présenté la **DIMENSION SOCIALE DE L'EUROPE**.

Les européens disposent des niveaux de protection sociale les plus élevés du monde, mais ils sont anxieux pour les générations futures. Les états membres connaissent des changements rapides et profonds : vieillissement démographique, nouveaux modèles familiaux, numérisation rapide.

L'Europe sociale est-elle à l'origine des problèmes ou leur solution ? Pour certains l'UE est un catalyseur des forces du marché et des intérêts commerciaux. Pour d'autres les questions sociales sont des prérogatives des pouvoirs publics. Pour d'autres elle est synonyme de progrès économique et social.

Aujourd'hui les réalités sociales sont variables suivant les pays : niveaux de vie, taux d'emploi, taux de chômage.

Les systèmes de protection sociale. 1/5 du Produit intérieur brut et 40% des dépenses publiques sont consacrés à la protection sociale, combinés à la fiscalité ils réduisent les inégalités. Cependant 1/4 de la population de l'UE est menacé de pauvreté ou d'exclusion sociale.

Les changements d'ici 2025 : longévité de la population et réduction de la fécondité. Le vieillissement source de nouveaux emplois. La migration légale peut fournir à l'UE les compétences nécessaires pour remédier aux pénuries de main d'œuvre. En 2060 l'Europe ne représentera que 5% de la population mondiale.

Nécessité de moderniser nos systèmes de protection sociale, d'éducation et de formation continue pour faciliter la mobilité des travailleurs afin de répondre aux décalages entre les offres et demandes de compétences.

QUELLE EUROPE VOULONS-NOUS ? Par Henri LOURDELLE conseiller auprès de la FERPA

Qui décide ? De quoi ? Les chefs d'Etat et de gouvernements... avec les députés européens décident

Que nous a apporté et que nous apporte l'Europe ? La paix, la démocratie, l'égalité femmes-hommes, la santé et la sécurité, la libre circulation des travailleurs et de leurs familles, la protection des droits en matière de sécurité sociale et la protection sociale, ERASMUS.

Les droits syndicaux, la charte européenne des droits sociaux, le droit à la formation continue, es fonds européens pour le développement économique des régions.

Il reste à faire : redonner sa place au social, une politique économique pas seulement monétaire.

Le 17 novembre 2017 une nouvelle étape est franchie avec la proclamation du socle Européen des droits sociaux.

Egalité des chances et accès au marché du travail

Education, formation, apprentissage « tout au long de la vie ». Egalité femmes/hommes. Egalité des chances. Soutien actif à l'emploi.

Des conditions de travail équitables : un emploi sûr,

salaires justes, protection lors d'un licenciement, protection des données.

Protection sociale et insertion sociale : prestations chômage, revenu minimum, inclusion des personnes handicapés, aide aux sans-abris.

Il faut aller plus loin... Comment ? Avec qui ?

En agissant au niveau national et européen avec la Confédération Européenne des syndicats, la CES et la FERPA.

La CES : fondée en 1973, 89 organisations syndicales, 45 millions de membres, 39 pays européens.

La FERPA : fondée en 1993, 39 organisations, 10 millions de membres, 25 pays. Prend en compte les problèmes spécifiques des personnes âgées et retraitées.

Pouvoir bénéficier d'une pension légale et garantie. L'accès à des soins de qualité pour toutes et tous notamment en cas de perte d'autonomie. Le droit au vieillissement « actif » des personnes âgées et retraitées, garantissant leur rôle de citoyen.ne.s dans la société sans discrimination.

Ces trois revendications sont résumées dans la carte postale Ferpa à l'adresse des candidats aux élections européennes.

Migrants

Depuis le 1er avril, date de la fin de la trêve hivernale, des militants associatifs, des syndicats, simples citoyens et de nombreux jeunes se mobilisent et demandent des logements dignes pour environ 120 réfugiés suite à la fermeture du centre d'hébergement « des lauriers ».

Une mobilisation citoyenne très large s'est organisée pour tenter de trouver des solutions et éviter une mise à la rue, sans logement.

Une majorité de personnes en question n'est pas en situation irrégulière.

Ces personnes sont des demandeurs d'asile et l'instruction des demandes est toujours en cours. A ce titre ils doivent bénéficier d'une prise en charge et de conditions matérielles d'accueil dans des logements dignes.

Une mise à l'abri a eu lieu à la Bourse du Travail jusqu'au jeudi 11 avril à 6h10, heure de l'expulsion par les forces de l'ordre (70 ont été hébergés par la direction départementale de la cohésion sociale), puis une mise à l'abri à l'université Jean Monnet pour une quarantaine de migrants pendant deux jours avec le même scénario final : l'intervention des forces de l'ordre.

Ces interventions policières ont été très traumatisantes, notamment à l'université Jean Monnet où près de 13 cars de CRS sont arrivés pour déloger les migrants et les militants.

Les forces de l'ordre les ont empêchés de récupérer les biens personnels, matelas et couverture.

Rapidement les organisations syndicales, dont la CFDT, ont réagi dans l'unité demandant à la préfecture de proposer et valider des solutions concrètes et adaptées à l'hébergement des migrants.

Madame Ramona Gongalez Grail, maire de la Talaudière a accepté de mettre à disposition temporairement les locaux de la piscine municipale fermée depuis 2017.

Cette vie s'organise grâce à la solidarité des associations, des habitants, par leur présence au quotidien sur le pan matériel, nourriture, soins, vêtements, ...un soutien à ces peuples migrants : des Albanais, des Mongols, des Nigériens ..

La place des jeunes est vitale. Ils sont présents nuit et jour à la piscine et ils font des relais avec les associations.

Ces mises à l'abri, bien qu'indispensables face à la carence de l'Etat, se font dans des conditions de grande précarité et ne peuvent perdurer sans risque d'incident grave pour la sécurité des personnes.

Une lettre a été envoyée au préfet le 30 avril pour dire l'urgence de la situation et l'absence de tout dialogue depuis 4 semaines signée par 47 associations et syndicats dont la CFDT.

Nous demandons qu'un logement pérenne et digne de ce nom soit attribué par la préfecture et les pouvoirs publics à ces enfants, ces femmes et ces hommes qui ont dû quitter leur pays.

Alors que tout le monde s'accorde à dire que le phénomène migratoire est une réalité durable, le gouvernement se contente ainsi de durcir la lutte contre l'immigration : limiter les entrées, augmenter les expulsions, éviter les regroupements.

Pour la CFDT, cette politique répressive plus incantatoire qu'efficace, ne fait que différer la formulation et l'organisation d'une politique migratoire dépassionnée, mesurée et cohérente, qui permettrait la mobilisation de tous les acteurs sociaux pour une prise en charge humaine et solidaire des migrants.



Le 4 mai 2019 François RIBEYRON / CFDT

Collectif « pour que personne ne dorme à la rue

COMEDE Loire (comité pour la santé des exilés)

Une semaine après l'évacuation des migrants de la Bourse du Travail une centaine de personnes s'est réunie mercredi 17 avril à 17 heures, square des justes pour exiger des solutions durables.

Yves Scanu a fait le point sur la situation puis Jean Baptiste Eyraud du DAL (Droit au logement) a fustigé le maire de Saint Etienne et salué Mme Ramon Grail maire de la Talaudière qui a mis à disposition les locaux de la piscine et du matériel de première nécessité.

Une militante du collectif a rappelé que c'est la première fois que les enfants peuvent dormir en pyjama. Avant, ils se tenaient toujours prêts à être expulsés



Palestine Témoignage d'un voyage de 16 jours en Palestine ...

Ce texte est forcément exhaustif, tellement ce voyage a été riche en informations auprès de nombreuses associations et en émotions.

Impressionnant ! Les murs toujours en expansion...**les chek-points** ... et tant d'autres choses.

Les médias parlent des **colonies israéliennes**. En pratique, elles se multiplient sans cesse, empiétant sur les terres palestiniennes.

Une colonie est une communauté de citoyens israéliens établie à partir de la guerre de 1967 dans les territoires occupés. Actuellement 800 000 colons sont installés dans 150 implantations en Cisjordanie et 30 dans le Golan. De nombreuses routes ont été faites **pour** ces colonies et sont **interdites aux palestiniens**.

Un des lieux qui m'a le plus impressionné est la « **tente des nations** »

La « tente des nations » est la réalisation du rêve de *Bishara Nassar*, palestinien chrétien. Sa vision était de développer un projet de paix. Mort en 1976, la famille poursuit ce rêve avec comme devise « **Nous ne sommes pas vos ennemis** ».

En 2000, des amis ont fondé la « tente des nations », ferme-école écologique sur un terrain de 40 hectares qui appartient à cette famille depuis 1916.

Depuis 1991, l'état israélien revendique l'ensemble de la zone, il y a construit des colonies et des routes tout autour de leur propriété. Actuellement, le procès pour la propriété du terrain est toujours ouvert devant la Haute Cour.

Ils résistent ! Ils développent plusieurs programmes : de réconciliation, de plantation d'arbres, d'échanges de jeunes à l'internationale, de travail aux champs et d'études et de soutien aux femmes.

Depuis, une présence en continu de bénévoles de tous pays, ils ne sont plus attaqués physiquement.

Les nombreuses associations rencontrées lors de ce voyage ont toutes la même demande : « **Merci de témoigner** ».

Donc , si vous êtes intéressés pour en discuter avec moi, je serai volontiers à votre disposition.

Andrée BREGAIN

REPERES

1947 : L'ONU adopte la résolution 181, un plan de partage de la Palestine en deux Etats indépendants, un juif (56% du territoire) et un arabe (44%). Jerusalem est placé sous régime international.

1948 : David Ben Gourion, président du Conseil national juif, proclame l'indépendance de l'Etat d'Israël. La première guerre israélo-arabe éclate, jusque juin 1949.

1987 : Début de la première intifada (« soulèvement » en arabe), ou « guerre des pierres » dans les Territoires occupés jusqu'à la signature des accords d'Oslo.

Déc. 1987 : Le Hamas (mouvement de résistance islamique) est créé par les Frères musulmans.

1988 : Le 19^e Conseil national palestinien proclame l'indépendance de l'Etat de Palestine. Devant l'ONU à Genève Yasser Arafat, chef de l'OLP, reconnaît le droit d'Israël à vivre « en paix ».

Au pays du grand repos

Alain ESCOFFIER nous a quitté le 7 avril 2019 à l'âge de 71 ans. Au cours de son activité professionnelle dans le matériel informatique, malgré l'isolement du aux conditions de travail pour échanger avec ses collègues, il représentait la CFDT auprès de sa Direction. Il fut très Impliqué en tant qu'adjoint dans la vie de sa commune de Bonson.

Secrétaire général de l'UTR en 2007 il a participé à l'organisation du congrès UCR qui s'est tenu au Palais des congrès de Saint Etienne. Membre du Bureau URR de Rhône-Alpes il mettait ses compétences en matériel informatique au service de nos structures. Il était membre actif de l'ULR du Forez.

L'UCR a adressé un message de condoléances à la famille et les proches d'Alain Escoffier :

C'est avec tristesse que l'UCR a appris le décès d'Alain Escoffier. Je sais à quel point son engagement a été important pour l'UTR de la Loire. Au nom de l'UCR, je rends hommage au militant et notamment à sa précieuse collaboration lors de notre congrès de Saint-Etienne.

Au nom de l'UCR, j'adresse toutes mes condoléances à sa famille et à ses proches.

*Dominique Fabre,
Secrétaire Générale,
CFDT Retraités*

Gérard CHAMBON dit « Gégé » est décédé le 29 avril 2019. jusqu'en 2018 il a assuré la trésorerie de l'ULR de l'Ondaine.

Gilbert PALASSE est décédé le 11 février 2019. Délégué CFTC à la SFAC (Sté Forges Ateliers du Creusot) dans les années 1950 il fut membre du bureau de l'UD CFDT dans les années 1960. Il coordonnait l'association « Les amis de Jean Pralong » qui créa la CFTC dans la Loire, puis la CFDT en 1964. On retrouve le témoignage de Gilbert dans le film CFDT « Histoire d'une naissance ».

Gérard SERVY est décédé le 26 avril 2019 à l'âge de 78 ans. Adhérent à la SSR FCE il effectua plusieurs mandats d'administrateur à la CMCAS (Caisse mutuelle complémentaire action sociale). La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité.

Anne Marie MAILLARD décédée à 89 ans. Ancienne permanente régionale du textile.

La commission *Santé* de l'UTR vous invite
à participer à une information sur le
DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ
Lundi 30 septembre 2019 à 14h30
Bourse du Travail de Saint Etienne salle 55

A noter sur votre agenda
LE DÉFI AUTONOMIE
aura lieu au
Palais des congrès
25 et 26 novembre 2019

Le 21 novembre 2019
Journée d'étude URR
« **Le syndicalisme est-il mortel** »

3 et 4 octobre 2019
Sortie URR en Ardèche
Inscriptions par UTR
Détails page 8